

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 04 Février (04/02/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 janvier, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, **Adjoints,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Pierre FONTANIE (représenté par Monsieur le Maire), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Colette ROLLET), **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Aïzen ABOUA (représenté par M. Daniel CALVI), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Michel CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

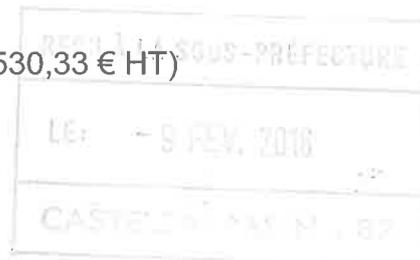
15 – 04 Février 2016

**PROJET D'AMENAGEMENT DU PATUS 2016 – AMENAGEMENT D'UNE  
MAISON D'ACCUEIL DES PELERINS**

Rapporteur : Mme ROLLET.

Monsieur le Maire présente le projet de d'installation dans la maison sise 4 rue de l'Abbaye d'une maison des pèlerins.

Le coût estimatif de ces travaux est de 126 636, 40 € TTC, (105 530,33 € HT)



Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

A 25 voix pour, 3 voix contre (Mme FANFELLE ; MM. BOUSQUET, VALLES) et 5 abstentions (Mmes CASTRO, CLARMONT ; MM. BENECH, CALVI, GUILLAMAT)

1 – **APPROUVE** le projet d'aménagement d'une maison des pèlerins.

2 – **SOLLICITE** l'aide des partenaires financiers (Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux- DETR, Département...) au taux le plus élevé possible pour la mise en œuvre de ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives aux dossiers de demande de subvention.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

<i>Partenaires</i>	<i>Montants</i>	<i>%</i>
Etat DETR	31 660,00 €	30%
Département de Tarn et Garonne	21 106,00 €	20%
Commune	52 764,33 €	50%
Total HT	105 530,33 €	

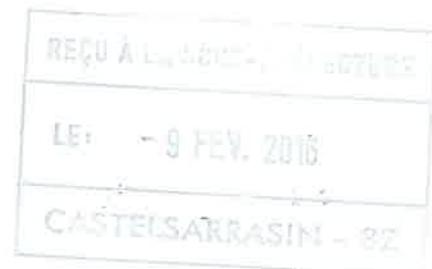
Pour copie conforme

Moissac le 08 février 2016

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :